

M-O	État de Vaud - DFIRE – DGIP - Domaine Entretien Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne	
CoPro Affaire	715	Gymnase Chamblandes - PULLY Livrable J
Architecte :	AC ATELIER COMMUN SA Rue du Simplon 25, 1006 Lausanne Tél. 021 616 98 42 - Fax 021 617 63 55	
Ouvrage :	REF 506	GYPU - GYMNASSE DE CHAMBLANDES - PULLY
Mandat :	Travaux d'entretien : rénovation des colonnes et équipements sanitaires	
Document :	DOC 012	Descriptif des travaux
Date :	14.06.2021 / ND	

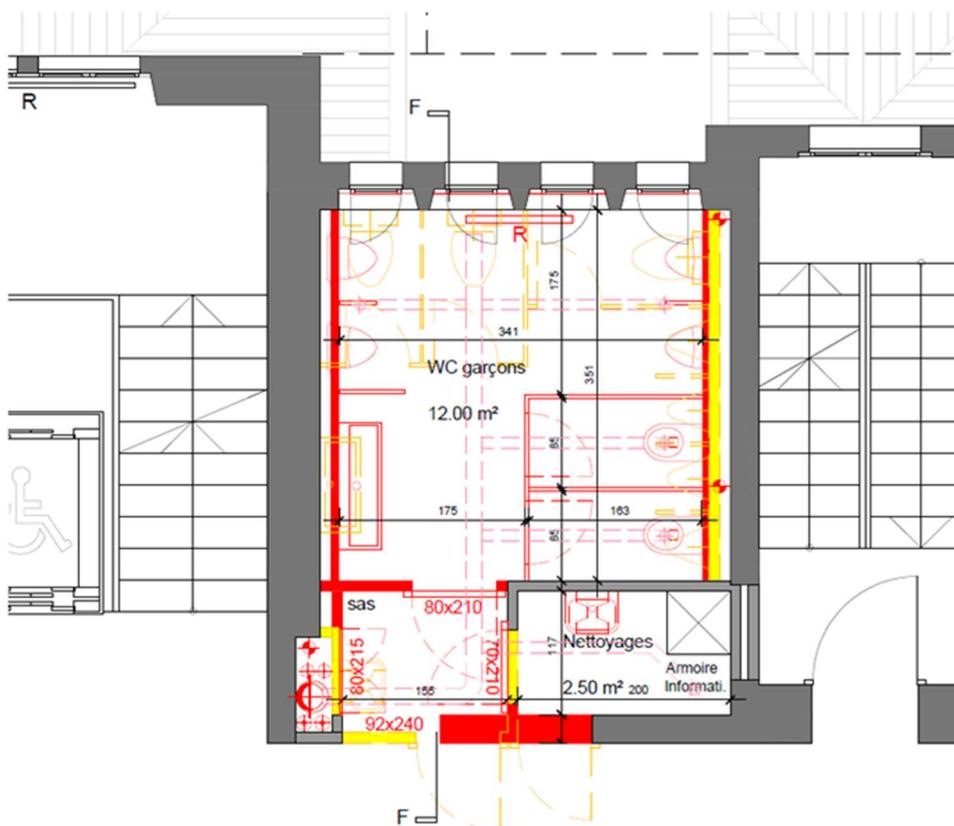
DESCRIPTIF DES TRAVAUX

BÂTIMENT A

GYMNASSE DE CHAMBLANDES

Pully

Rénovation des colonnes et équipements sanitaires



Introduction

En concertation avec la direction de l'urbanisme et de l'environnement (DUE) de la ville de Pully, les travaux de rénovation des colonnes sanitaires sont considérés comme étant de minime importance et rentrent dans le cadre de l'entretien courant. Ils sont donc dispensés de recourir à un permis de construire.

Descriptif succinct de l'état actuel

Les conduites d'eau chaude (EC) et d'eau froide (EF) en acier galvanisé sont vétustes, elles présentent des problèmes de corrosion à l'intérieur des tuyaux, et lors des périodes de faible utilisation l'eau prend une teinte brunâtre.

Des sondages sur différentes conduites ont été réalisés et ont révélé des agglomérats de rouille et de calcaire en plusieurs endroits du réseau de distribution. De plus, au vu de leur espérance de vie 50 ans, et selon les travaux qui seront entrepris, il y a lieu d'envisager le remplacement de la distribution d'eau sanitaire.

La plupart des appareils et équipements sanitaires du bâtiment A datent également des années 70. Leur remplacement permettra de faire des économies d'eau importante. Un rapport établi par R-sanitaire en 2016 conclut que l'installation d'appareils actuels permettrait de réaliser entre 30% et 40% d'économie sur les consommations annuelles.

Un diagnostic amiante et autres polluants du bâtiment principal A, type « avant-travaux », a été effectué en 2021.

Le diagnostic a relevé la présence d'amiante sur les matériaux (des colles de carrelages et de faïences) dans l'ensemble des locaux sanitaires. Les travaux de désamiantage de ces matériaux contaminés sont donc prévus avant les travaux d'assainissement, conformément aux directives en vigueur.

Descriptif des travaux

Le projet de remplacement des colonnes sanitaires du bâtiment A est nécessaire d'un point de vue technique à cause de la vétusté des conduites et des appareils sanitaires. Au vu des travaux de mise en place de nouvelles portes coupe-feu dans les couloirs, en particulier, celle concernant la sécurité incendie, une attention particulière a été portée au sas d'entrée de ces locaux. Celui-ci a été reconfiguré pour permettre un accès aisé à la gaine technique et pour maintenir un local de nettoyage équipé d'un bac de rinçage à chaque niveau où il était nécessaire. Ces dispositions permettront plus tard de créer une voie de fuite verticale, car elles intègrent la position du futur cloisonnement coupe-feu.

Pour le propriétaire, ce projet est aussi l'occasion de reconfigurer les locaux sanitaires pour mieux répondre aux besoins actuels. Ce faisant, les cabines et les autres équipements seront orientés pour favoriser l'apport de lumière naturelle. De plus, la répartition des locaux a également été revue en coordination avec les utilisateurs pour être en meilleure adéquation avec l'affectation de chaque étage. Au rez-de-chaussée, le local sanitaire sera dédié exclusivement au personnel administratif et aux enseignants, avec des WC hommes/femmes séparés. Les autres niveaux, étant associés à des étages de classes, seront mis à disposition des étudiants selon la répartition suivante : le premier étage sera réservé aux filles, le deuxième aux garçons, alors que les niveaux moins un et le troisième accueilleront des WC non-genrés.

Au sous-sol, le WC PMR sera maintenu dans les WC non-genrés et sa cabine intégrée au local reconfiguré pour permettre un accès aisé répondant aux recommandations de l'Avacah. Ce dernier est accessible depuis tous les niveaux, car une cabine d'ascenseur praticable pour les personnes en chaise a été aménagée dans le cadre du projet visant à adapter le gymnase pour permettre l'accueil de personne à mobilité réduite.

Le projet revoit la distribution de chauffage, mais ne prévoit aucune intervention sur la production de chaleur, ni sur la production d'eau chaude sanitaire.

Les choix des appareils sanitaires et des appareils électriques ont été faits pour répondre aux enjeux environnementaux actuels et se sont portés sur des équipements économes du point de vue énergétique.

Le concept d'intervention a été établi grâce à l'implication d'un pool de mandataires spécialisés qui ont pris soin d'aborder l'ensemble des problématiques à intégrer pour dégager la solution technique idéale, permettant de répondre aux besoins actuels tout en ne générant pas de conflits avec des travaux impératifs qui devront être réalisés prochainement.

Renseignements généraux du projet

Le présent dossier d'autorisation porte sur les travaux de minime importance comprenant la rénovation des colonnes et équipements sanitaires du bâtiment A, dédié principalement à l'enseignement du gymnase de Chamblandes et situé à l'Avenue des Désertes n° 29 à Pully, propriété de l'État de Vaud.

Informations générales du dossier :

Nature des travaux :	Rénovation des colonnes et équipements sanitaires du bâtiment A.
Étages :	Du sous-sol jusqu'au 3 ^{ème} étage
Plans d'architecte :	Version finale du 11 juin 2021
Localisation :	Avenue de Désertes 29 - 1009 Pully
Parcelle n° :	821
Objet :	Bâtiment A
N° commune_ECA :	136_01287
Note recens architectural :	3
Affectation principale :	École - enseignement
Maître de l'ouvrage :	État de Vaud, Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine (DGIP)

Organisation du projet

Maître d'ouvrage	Etat de Vaud, Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine DGIP Place de la Riponne 10 - 1014 Lausanne
------------------	---

Les bureaux d'études suivants ont participé à la mise au point de ce projet :

Architecte	AC Atelier Commun SA Rue du Simplon 25, 1006 Lausanne
Ingénieurs CVSE	Pool : CSD Ingénieurs SA Lausanne – BG Ingénieurs Conseil SA Chemin de Montelly 78, 1007 Lausanne - Avenue de Cour 61, 1001 Lausanne
Ingénieur feu	FSE Fire Safety & Engineering SA Rue Industrielle 20, 1820 Montreux
Expert amiante	Louise & Picadus Sàrl Avenue de Longemalle 21, 1020 Renens